



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes
02 51 806 680 – sudposte44@orange.fr
Décembre 2013

ICI RADIO RESISTANT

LA BOMBE V2 EST LANCEE !

Enfin, un cadre au Courrier est un-e postier-ère comme les autres: Il subit une réorganisation tous les 2 ans. Non sans conséquences... Les réorg' ne servent qu'à partager la charge de travail des postes supprimés. Chez les cadres aussi !

L'annonce vient de tomber : un nouveau « maillage territorial » se profile pour le 1^{er} juin 2014. Présentée en comité de pilotage des directeurs, la nouvelle cartographie des établissements n'a pas fait que des heureux. Comme un plan où les bombes vont être larguées, sauf que les abris s'appellent 'placard', 'isolement', 'humiliation'. SUD ne s'en fout pas de cette situation, bien au contraire. Car en plus des RPS à la pelle que l'on voit déjà poindre, c'est tout le personnel qui va être impacté.

De 35 à 16 établissements en 2 ans !

Déjà réduit de 35 à 25 établissements début 2012, puis à 23 suite aux « ajustements », le nouveau projet territorial s'appelle « maillage », et réduit encore drastiquement le nombre d'établissements : **16 !!!** Cette cure forcée a pour conséquences un agrandissement démesuré des plaques et un éloignement, pour le personnel, de leur direction de proximité.

Beaucoup d'agents se plaignent déjà de l'absence quasi-totale du centre de décisions. Ils ont l'impression tenace que les cadres sup' ne viennent plus les visiter que pour la communication qui vise à tendre les efforts (la sécabilité, les tournées à découvert...) et à faire des ETC sur la stratégie du groupe la Poste ou à leur demander de briller dans des « challenges » pour développer le chiffre d'affaire. Et surtout pour annoncer les réorganisations, « nécessaires à la survie de l'entreprise », selon la boîte...

Alors que la présence des cadres se réduisait déjà comme peau de chagrin, les réponses aux questions RH, d'organisations, de procédures, s'avéraient pour beaucoup compliquées à obtenir. Les chefs d'équipes, les Facteurs Qualité croulaient déjà sous les responsabilités.

Avec ce nouveau projet à 16 établissements, la verticalité des rapports humains ne pourra que s'accroître, ce qui engendrera défiance et lassitude pour les postiers-ères de l'exécution.

De plus, cela va accroître les responsabilités avec des projets de réorganisations en pagaille chaque année. Les belles promesses du rapport Kaspar qui parlait d'un dialogue social de proximité serein et apaisé, vont fondre comme neige au soleil. La tendance sera à l'efficacité, à la productivité et aux économies de gestion taillées à la machette. **SUD ne laissera pas s'orchestrer un carnage sans réagir !**

Etat des lieux des mariages forcés

St Nicolas de Redon = DOTC 35/22 !!!	Nantes Eraudière = Carquefou + La Chapelle / Erdre
Blain = Savenay + St Etienne de Montluc + Guémené	Châteaubriant = Nozay
Nantes Rollin = St Herblain + Orvault + Couëron + Sautron	Montaigu = Mouzillon
Pont St Martin = St Brévin + Pornic	Rezé/ Vertou/ St Seb = St Julien + La Haye Fouassière
St Nazaire/ Pornichet/ Montoir = Pontchâteau	Les Herbiers = Chantonay + La Chataigneraie
Fontenay Le Comte = Luçon	Les Sables = Aizenais
	Challans = St Gilles/ St Hilaire + St Jean

Les Risques Psycho Sociaux à la Poste, pas un mythe, une réalité.

Lors de nos visites de bureaux ou pendant les audiences, nous voyons que les grises mines prolifèrent, les échines se courbent... Certain-es d'entre vous commencent à péter les plombs sérieusement, d'autres sont dégouté-es par tant de déconsidération. Vous ne voulez pas l'avouer officiellement, parce que « Ça » ne se dit pas dans le milieu des cadres. Alors SUD va le dire pour vous : Cette nouvelle répartition des postes de managers (râteaux), ces obligations de postuler pour son propre poste, les risques de « mise au placard » pour certain-es, les promos pour d'autres... tout ça crée un climat délétère de jalousies, de brimades, d'injustice.

Cette mise en concurrence malsaine laisse toujours des gens sur le carreau. Perdre son poste de n°1 dans un établissement sera dur à avaler lorsqu'on a cru bien faire son travail et, de fait, les 16 autres heureux élu-es, devront être robustes pour endosser toutes les responsabilités des futurs établissements liés à ce projet.

Nous alertons la direction du Courrier du danger qui guette. Une dépression, un burn-out, une colère sourde, ça n'arrive pas que "chez les autres". Nous avons déjà constaté dans la DOTC 44/85 quelques cas très préoccupants lors et depuis la mise en place du précédent "projet territorial" début 2012. **Il ne faudra plus parler « d'irritant ». Nous sommes dans « l'inquiétant » et il serait temps que la Direction de la DOTC arrête de faire comme si tout allait bien dans le meilleur des mondes !!!**

Les CHSCT ne sont pas une variable d'ajustement ! Cette réorganisation du travail, comme n'importe quelle autre, devra faire l'objet d'une consultation (article 46-10 du code du Travail) de tous les CHSCT concernés, la notion de 'projet important' ne pouvant être contestée par l'employeur. C'est-à-dire les Chs.Ct de tous les établissements qui prendraient ou perdraient des sites, puisque leurs périmètres seraient modifiés, ainsi que le Chs.Ct NOD DOTC du fait que le Service Santé au Travail (SST) est sous la surveillance de ce comité et que les conséquences de ce projet concerne l'ensemble des agents travaillant sous le regard du SST ! Lors de ces réunions, devront nécessairement être abordés :

- Les évolutions de périmètres des établissements et leurs conséquences sur les distances kilométriques, sur l'organisation du travail, sur les SAR... **Information = consultation**
- Les périmètres d'intervention des assistantes sociales, médecins du travail, animateurs préventions, organisateurs vont forcément être modifiés. **Information = consultation**
- Les changements d'affectations des cadres et employé-es d'un site ont comme résultantes des avenants aux contrats, des modifications de l'organigramme des établissements : **Information = consultation**
- Les périmètres des CHSCT et les droits de leurs membres seraient piétinés sans vergogne. Les mandats, donc les droits et prérogatives des représentant-es du personnel dans les Chs.Ct, perdurent jusqu'à la fin de leurs mandats, c'est-à-dire jusqu'à la tenue des prochaines élections. Le Directeur de la Dotc serait bien inspiré de réviser ses obligations de respect du Code du Travail, et même de relire l'accord QVT ou le décret de novembre 2011 sur la mise en place des Chs.Ct à la Poste.

SUD ne laissera pas s'opérer ce démantèlement si facilement !

TAPEZ DU POING pour refuser en bloc cette dérive. SUD vous soutiendra !

Dans le plan stratégique 2018, on nous serine que la décentralisation va continuer. Mais pas l'autonomie et encore moins l'indépendance ! Les établissements seront toujours tenus d'appliquer, et d'assumer auprès du personnel, des caps de productivité décidés plus haut ! Ce qui est décentralisé finalement pour vous, encadrant-es de terrain, c'est l'exaspération, la grogne, le désarroi des postières et postiers. Il est facile de donner des directives lorsqu'on reste planqué dans une tour d'ivoire ! SUD sait bien où ça se décide et n'hésitera plus à manifester là où ça se passe... Seulement nous avons besoin que vous manifestiez, avec nous, plus qu'un mécontentement, un refus de cette politique obstinée du chiffre. SUD, 1^{ère} organisation sur la DOTC 44/85 et 2^{ème} au siège DOTC sera prête à déposer un préavis de grève avec l'ensemble des organisations syndicales qui pensent qu'un tel projet serait néfaste pour l'ensemble des postières et postiers de la DOTC !



Il est anormal que la direction refuse de consulter les Chs.Ct dès le lancement d'un tel projet ! Il est anormal qu'elle fasse juste de l'information lors d'une CDSP le 9 décembre sans penser un instant ouvrir de véritables négociations : Sud fera tout pour obtenir ces négociations pour les DE, pour celles et ceux qui resteraient sur le carreau, pour les cadres Sup, pour les chefs d'équipes, pour les conséquences citées plus haut liées à ce projet ! Appelez nous et préparons vos revendications

Local Sud : 02 51 806 680

Joël AERE : 06 42 756 972

Didier RAYNAUD 06 70 760 783

Non le Courrier n'est pas foutu ! Oui le Groupe La Poste se porte bien !

Les personnels de La Poste ne sont pas une charge à dégraisser. Vous non plus !!!